

FORMATION DIRIGEANTS

L'ESR français et ses spécificités

Comprendre le système pour mieux le piloter : une journée pour acquérir la vision d'ensemble indispensable à tout dirigeant de l'ESR.

Diriger un établissement d'ESR sans en maîtriser les fondements, c'est naviguer sans carte. **L'ESR français est un système complexe, façonné par des décennies de réformes.** Cette formation donne les clés pour comprendre le système, prendre du recul et exercer sa responsabilité avec lucidité.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

01

Acquérir une vision d'ensemble de l'ESR français : histoire politique, cadre juridique et architecture institutionnelle

02

Comprendre les grandes étapes de structuration de l'ESR depuis 1968 et leurs impacts sur les établissements d'aujourd'hui

03

Situer son établissement dans l'écosystème national et européen pour mieux anticiper les évolutions à venir

04

Prendre du recul sur ses pratiques de direction en s'appuyant sur une lecture éclairée du système

DÉROULÉ PÉDAGOGIQUE

01**Histoire et architecture de l'ESR**

Panorama des grandes réformes depuis 1968 : loi Faure, loi Savary, loi LRU, loi ORE... Comment chaque texte a redessiné les marges de manœuvre des dirigeants.

02**Cartographie des acteurs et des instances**

Qui fait quoi dans l'ESR ? Ministère, CNESER, CPU/France Universités, HCERES, ANR, organismes de recherche : comprendre les relations de pouvoir et les leviers d'action.

03**Spécificités françaises face au modèle européen**

Comparaison avec les systèmes européens et internationaux. Identifier les singularités françaises avantages et contraintes pour mieux positionner son établissement.

04**Construire sa lecture stratégique**

Chaque participant repart avec une grille d'analyse personnelle pour décrypter les évolutions du système et anticiper leurs effets sur son établissement.

MODALITÉS

DURÉE

1 journée

TARIF

**400 euros par
stagiaire**

PARTICIPANTS

8 à 12 dirigeants

INTERVENANT

**Laurent Carraro (Ypatia)
Xavier Chateau (Ypatia)**

PUBLIC CONCERNÉ

Dirigeants d'établissements d'enseignement supérieur et membres de comité de direction.

